Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 21 février 2020

1. Approbation du procès-verbal du Collège de Zone du 6 février 2020.
2. Achats de pièces de rechange pour les tronçonneuses Cutter Edge destinées au service d'incendie de la Zone de secours – Attribution (Stéphane GEORGES).
3. Courrier du Député provincial relatif au financement de l'avenir des Zones de secours – Prise d'acte.
4. · Dispense de service en vue de participer à une demi-journée de formation continue sur la maîtrise du risque « Amiante ».
5. – Dispense de service en vue de participer à une demi-journée de formation continue sur « Comment diminuer les vols en entreprise ».
6. Stage de découverte en entreprise – Accueil de
7. Stage d'observation et de découverte en entreprise – Accueil de
8. Contraintes à l'encontre de certains débiteurs de la Zone.
9. Visite de la caserne par le Président de Défi.
10. Proposition Conseil de Zone – Nomination à titre stagiaire d'un ambulancier volontaire non-pompier – Puisement dans la réserve de recrutement.
11. Proposition Conseil de Zone – Fin de stage SP – Nomination à titre effectif d'un sapeur-pompier volontaire.
12. Promotion au grade de Lieutenant volontaire (1 place) – Candidature(s) reçue(s) – recevabilité.
13. Proposition Conseil de Zone – Démission volontaire d'un ambulancier volontaire.
14. Octroi d'une suspension de nomination à un sapeur-pompier volontaire.
15. Stage administratif en gestion des ressources humaines – Accueil de

16. Ordonnancement des mandats n° 99 au n° 105.

17. Ordonnancement des mandats n° 106 au n° 127.

Points adjoints à la séance :

18. Ordonnancement des mandats n° 128 au n° 131.

19. Ordonnancement des mandats n° 132 au n° 147.

Le Secrétaire de Zone,

Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,

Jean-Charles LUPERTO.